

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 24 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 7 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France**

NOR : SFHZ2530522A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, au titre du I.-2° a) de l'article D. 1432-15 :

- Philippe CREPEL, titulaire, désigné par la Confédération générale du travail (CGT), en remplacement de Philippe DUTKIEWICZ.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 24 novembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS